



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Exposition au péristyle de l'hôtel de ville du 17 au 23 février 2012

L'électricité

d'une production propre à une consommation efficace

Informations et conseils pour réduire sa facture d'électricité, bien choisir son éclairage ou installer des panneaux solaires photovoltaïques seront dispensés du 17 au 23 février 2012 au péristyle de l'hôtel de ville de Neuchâtel. Cette exposition s'inscrit dans le prolongement des actions en faveur des énergies renouvelables et des économies d'énergie menées par la Ville de Neuchâtel et Viteos au travers du projet HOLISTIC.

Le 6 février dernier, le Conseil général de la Ville de Neuchâtel a approuvé la création d'un fonds de 500'000 francs pour subventionner les particuliers qui installeront des panneaux photovoltaïques. Ce fonds devrait favoriser l'installation de 3'300 m² de panneaux solaires, soit une production annuelle de 350 Mégawattheures (MWh). Parallèlement, Viteos poursuit sa stratégie qui vise à augmenter la part d'électricité produite à partir de ressources renouvelables, notamment solaire. Par exemple, dans le cadre du projet HOLISTIC, entre 2011 et 2013, des panneaux photovoltaïques permettant de produire annuellement 700 MWh, soit l'équivalent de la consommation de 240 ménages, ont été ou seront installés.

L'exposition dont le vernissage aura lieu ce vendredi 17 février dès 17h30 en présence du conseiller communal Olivier Arni et de la directrice générale de Viteos Josette Frésard, explique les principaux enjeux environnementaux et économiques liés à la production et à la consommation d'électricité. Comment est-elle produite en Suisse et en Europe et quelles conséquences cette production exerce-t-elle sur le

réchauffement climatique? Quels sont les appareils les plus gourmands ? Quelles sont les composantes de la facture ?

En matière de production renouvelable et en particulier dans l'espace urbain, les possibilités offertes par l'énergie solaire sont énormes. Ce type de production n'est pas exclusivement réservé aux grands investisseurs et peut être mis en œuvre sur les infrastructures existantes. Les conflits avec les intérêts de protection de la nature sont moindres qu'avec l'éolien ou l'hydroélectricité et les toitures ne présentant pas d'enjeux architecturaux particuliers, soit la majorité, peuvent être équipées de tels panneaux. Les visiteurs de l'exposition pourront identifier le potentiel solaire de tous les toits de la ville en observant le cadastre solaire que cette dernière met à disposition. Guides d'installation, possibilités de subventionnement et conditions de reprises par le distributeur d'électricité seront également précisés.

Convaincus par l'adage qui dit que l'électricité la plus propre est celle qu'on ne consomme pas, les organisateurs proposeront également des conseils en matière d'économie d'énergie. La Ville mettra en vente des ampoules LED à tarifs préférentiels. Pour ceux qui ont déjà été confronté au difficile choix de la bonne ampoule, Viteos effectuera des démonstrations avec différents types d'éclairages économiques.

Dans l'esprit du projet HOLISTIC, l'exposition insiste sur l'importance de combiner petites et grandes mesures, actions quotidiennes et développement d'infrastructures, pour favoriser une production et une consommation électrique responsable.

Cette exposition est à voir au péristyle de l'hôtel de ville jusqu'au 23 février, de 9h à 18h30 du lundi au vendredi, et de 9h à 16h le samedi. Des spécialistes seront présents tous les soirs de la semaine de 16h30 à 18h30 pour conseiller le public.

Neuchâtel, le 15 février 2012

Direction de l'urbanisme et de l'environnement

Renseignements complémentaires :

Christian Trachsel , délégué à l'énergie de la Ville de Neuchâtel,
tél. 032 717 76 64, courriel : christian.trachsel@ne.ch

Pascal Thiébaud, secrétaire général de Viteos, tél. 032 886 00 04
courriel : pascal.thiebaud@viteos.ch

Anne-Claude Cosandey, directrice de l'Association Ecoparc,
chargée de communication pour le projet HOLISTIC,
tél. 032 721 11 74, courriel : anne-claude.cosandey@ecoparc.ch

